

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PLANETE-EXPLO

Planète-EXPLO est une idée de **Planètemômes et Exploration du Monde ASBL**.

1. Généralités

Nos conditions générales sont applicables de manière exclusive dès la réservation confirmée par mail. Par « client », il faut comprendre l'institution ou la personne légalement responsable des participants mineurs.

2. Réservation d'une animation

Le client réserve l'animation de son choix par téléphone ou par e-mail, suite à quoi Planète-EXPLO lui adressera un mail de confirmation reprenant toutes les informations nécessaires à la participation à l'animation choisie, ainsi que le montant total correspondant à l'animation. Le client retourne ce mail de confirmation pour accord au minimum 2 semaines avant la date fixée pour l'animation.

3. Annulation

Conformément aux dispositions légales en la matière, le client dispose du droit d'annuler, sans frais, sa réservation endéans les 14 jours de réception du mail de confirmation.

En cas d'annulation intervenue dans un délai de 14 jours avant le début de l'animation, les indemnités d'annulation sont fixées comme suit :

- Annulation 14 jours avant le début de l'activité : 0 euros.
- Annulation entre 14 et 8 jours avant l'activité : 60 euros.
- Annulation moins de 8 jours avant l'activité : 100 euros.

4. Indication de prix

Les prix indiqués pour les animations sont applicables tels quels étant donné que les animations ne sont pas soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (« conformément à l'article 44, §2, 4° du code TVA »).

Le prix d'une animation s'élève à 5€ par participant, avec un forfait minimum de 200€ (soit 40 élèves). Les frais de déplacements s'élèvent à 0.34€/km depuis le siège d'Exploration du Monde (rue Gachard 88 – 1050 Bruxelles).

Un écart de maximum 10% entre le nombre annoncé de participants (spécifié dans le mail de confirmation) et le nombre de participants réellement présents est accepté sans frais, tout en respectant le forfait minimum de 200€.

Le montant total inclut autant de dossiers pédagogiques que de classes.

5. Assurances

Les animations sont couvertes par une assurance responsabilité civile et contre les accidents personnels, qui couvre les animateurs et les participants. Elle garantit la responsabilité civile pouvant incomber, sur base des législations belges en la matière, aux participants à la suite de dommages corporels et/ou matériels causés à des tiers pendant les animations assurées.

6. Conditions de paiement

Le paiement des animations se fait soit le jour de l'animation en mains propres, soit après réception de la facture émise par Exploration du Monde après l'animation.

7. Droit d'auteur et matériel pédagogique

Le matériel pédagogique édité par Planetemômes et fourni par Planète-EXPLO est soumis au droit d'auteur et ne peut être utilisé ou reproduit, même partiellement, à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable de Planète-EXPLO.

8. Garantie et responsabilité

Planète-EXPLO garantit d'offrir à tous ses participants une qualité d'animation conforme à ses objectifs. Les participants s'engagent à suivre l'animation avec assiduité et à respecter les intervenants.

9. Protection des données

Les données des clients sont mémorisées dans les fichiers internes de Planète-EXPLO dans le respect des dispositions légales afin de les tenir informés par exemple des futures activités susceptibles de les intéresser. Les clients qui ne souhaitent pas être informés sont priés d'en aviser planète-EXPLO par mail (info@palnete-explo.be).

Sauf stipulation contraire communiquée par écrit à Planète-EXPLO, le participant accepte d'être photographié dans le cadre des activités. Les éventuelles photos peuvent être utilisés à des fins pédagogiques et promotionnelles, quels que soient la forme et le support de telles actions.

12. Litige

En cas de litige, seules les juridictions de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles seront compétentes et le droit belge seul applicable.